

Contexte agro-économique des interventions des 30 dernières années dans l'Atacora - Anne Floquet

Dans cette note, nous analysons des facteurs structurants du développement agro-économique régional de l'Atacora-Donga et identifions ainsi des facteurs potentiellement favorables et des facteurs défavorables à une amélioration des conditions de vie en milieu rural et qui vont se traduire par des trajectoires d'évolution différenciées des exploitations familiales de la région.

Le département de l'Atacora-Donga (A-D) est essentiellement agricole. Aujourd'hui encore, l'agriculture occupe 70% des actifs. Aussi un accent particulier sera-t-il mis ici sur les changements en agriculture liés à la démographie et aux adaptations des institutions foncières, au développement de marchés pour des cultures de rente et aux changements dans les modes de mise en valeur de leurs ressources par les producteurs. Ces éléments ont impulsé des trajectoires d'évolutions des exploitations agricoles et des développements de filières, qui vont être encouragées, contrecarrées ou ignorées par les interventions.

80 et 90 par de forts mouvements d'émigration des habitants. Malgré ces derniers, les densités actuelles des communes de Matéri et Coby dépassent 80 habitants au km². A l'Est de l'A-D, la zone dite des 2KP était et reste moins densément peuplée (moins de 40 habitants au km² en 2013) et elle a, dans un passé récent encore accueilli des immigrants, dont des éleveurs. La Donga est également inégalement peuplée, Ouaké à l'Ouest contrastant par sa forte densité avec Bassila au Sud et Copargo à l'Est.

Des enquêtes foncières de 2008 dans des villages de 5 communes contrastées de l'A-D (Floquet, 2009) ont confirmé qu'il n'est plus possible d'y conquérir de nouvelles terres par droit de hache depuis 3 ou 4 générations à l'Ouest (Boukombé et Ouaké). Ailleurs, il est encore parfois possible de se faire attribuer des terres mais les conditions d'installation sont assorties de restrictions croissantes sur la transmissibilité des droits d'usage des terres, leur durée, les droits de plantation et d'exploitation des pérennes (néré, karité, etc.).

Ajustements

Démographie et occupation de l'espace

Les effets de l'accroissement démographique se font sentir partout au Bénin, mais de façon différenciée. Au Nord-Ouest de l'A-D, les piémonts des montagnes de l'Atacora sont densément peuplés, d'autant que le vaste territoire de la réserve de biosphère de la Pendjari a exclu une fraction significative de ce territoire de toute utilisation agricole. Cette réduction des disponibilités s'est traduite par un appauvrissement des terres et dans les années

Les changements dans la gestion foncière

Quand la terre était abondante et la densité de population réduite, il était aisé de se faire attribuer de l'espace par don transmissible et de se délimiter un domaine en le défrichant. Les nouveaux arrivants s'adressaient pour cela aux « premiers occupants ». Mais aujourd'hui, ces modes d'accès à la terre disparaissent. Dans l'enquête foncière de 2005, 59% des champs cultivés étaient des terres du lignage du producteur, 20% issus de dons transmissibles et 19% de prêts souvent au sein du ménage, dans la famille ou auprès d'alliés. La plus grande partie de terres lignagères sont réparties entre héritiers (41% des champs) tandis que 18% des champs

sont gérés par un aîné qui les alloue aux divers ayants-droits dans le lignage ou à un segment de celui-ci. Selon les localités, les histoires d'installations et les institutions coutumières, le don transmissible conserve une place plus ou moins importante dans les statuts fonciers observés, mais il est en nette régression et parfois remis en cause. A ces droits d'exploitation agricole se superposent plusieurs droits d'usage, tels que les droits de passage, de cueillette, de pâturage.

Le passage de ces droits attestés par des témoins au droit transcrit et codifié dans les Plans Fonciers Ruraux (PFR) est le moment pour certains de remettre en cause des droits concédés à des alliés par le passé. Bien que le PFR prévoit des baux ruraux, la tendance générale semble être une dichotomie croissante entre les héritiers dont les droits deviennent imprescriptibles, et ceux qui dépendent de droits indirects, de moins en moins reconnus. Les éleveurs, en particulier, voient leurs droits de pâturage régulièrement empiétés, et des conflits de voisinage se transforment en procédures d'expulsion.

La flexibilité que permettaient les modes de gestion foncière en situation de faible pression sur les terres, combinée avec la possibilité de migrer temporairement ou définitivement vers des zones mieux dotées constituaient des soupapes dans la gestion des crises de l'existence et face à la pénurie temporaire ou localisée de terre. Cette flexibilité touche à sa fin.

Une différenciation croissante dans l'accès à la terre

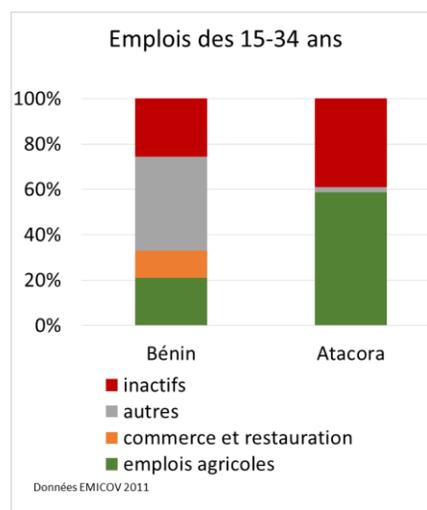
En moyenne en 2006, selon une étude de référence dans 20 villages répartis sur toutes les communes de l'A-D (Floquet, 2006), une exploitation familiale cultivait 5,7 ha mais avec de très grandes variations d'une zone et d'un village à un autre. Les plus grandes superficies étaient emblavées dans les 2KP (Kérou surtout, plus de 10 ha en moyenne) et les plus petites, en zones urbaines et péri-urbaines (moins de 2 ha). Un

quart des exploitations familiales emblavaient moins de 2 ha et 25% plus de 6,5 ha.

Les « autochtones » évitent de plus en plus d'octroyer des terres à de nouveaux arrivants et certains développent des exploitations de plusieurs dizaines d'hectares grâce à la mécanisation et aux herbicides et en installant des plantations d'anacarde. Une différenciation interne croissante dans l'accès à la terre s'observe. Dans les zones saturées se développent des cultures de l'émigration plus ou moins organisée.

La culture de la migration

Les exploitants familiaux d'âge adulte sont le plus souvent analphabètes, la scolarisation primaire ne s'étant développée que tardivement dans le département. En 2006, 74% des exploitants n'avaient jamais mis pied à l'école et 14% l'avaient quittée avant le niveau du CM1 – 4 années d'école étant le minimum pour consolider les apprentissages de la lecture et de l'écriture en français. Dès lors, certaines opportunités économiques, dans le secteur des services par exemple, leur restent closes.



Occupations des 15-34 ans en 2011 dans l'AD et au Bénin

Les enquêtes EMIcOV 2011 sur l'emploi des jeunes confirment que dans l'A-D le développement du secteur agricole n'a pas (ou pas encore) d'effet sensible d'entraînement sur les autres secteurs économiques (INSAE, 2011). Les jeunes travaillent la terre ou sont sans activité génératrice de revenu alors que dans le reste du pays plus de la moitié des jeunes sont actifs dans d'autres secteurs que l'agriculture.

Confrontés à des difficultés d'accumulation primaire et de gestion de crises, le recours fréquent est le départ en migration. Elle concerne les hommes et les femmes (62% des agriculteurs et 40% des agricultrices enquêtés ont eu au moins une expérience de migration). Les hommes cherchent plutôt des opportunités d'emploi agricole et les femmes des emplois en milieu urbain. Dans certains villages du Nord-Ouest de l'A-D, plus de 90% des exploitants ont fait au moins une expérience de migration. Dans Boukoumbé, le benjamin est « interdit de migration » afin qu'au moins un fils s'occupe des parents vieillissants.

Entrée dans une économie de marché

Cette période est marquée par des bouleversements dans le système agraire avec l'entrée dans une économie de marché qui, à son tour, va inciter les producteurs à produire plus et autrement.

Développement des marches - filières porteuses et filières promues

En 1980 il n'y avait pas de route goudronnée, ni de couverture par le téléphone ou la TV nationale. Les activités économiques étaient orientées essentiellement vers l'autoconsommation. Le désenclavement va permettre très progressivement à la région de profiter de sa position stratégique entre le

Burkina Faso, le Togo, le Sud via le marché de Djougou, le Niger via le marché de Malanville.

Avant 1980, l'**arachide** promue par une Société commerciale intégrant la production avait connu un certain succès comme culture de rente, tant que cette société en assurait l'écoulement et ce jusqu'à la faillite de la filiale en 1988.

Dans les années 90, le **coton** va alors prendre le relais, bien que les projets de développement régional de l'époque ne l'aient pas particulièrement soutenu. Mais c'est aussi une production intégrée dont la commercialisation est assurée et l'accès aux intrants à crédit, garanti. Le **maïs**, introduit à la même période connaît un développement concomitant en profitant des intrants du coton. Il se maintient mieux que le coton en période de crise de ce dernier. Son expansion va se faire en partie au détriment des céréales sèches, **sorgho et mil**, qui ne répondent pas autant à la fertilisation minérale et font l'objet de peu d'attention de la recherche agronomique. Néanmoins ces deux céréales conservent une place du fait de leur précocité (mil) et de leurs usages (couscous dans le lait caillé et bière de sorgho).

Le **riz** est dans les années 90 d'abord une culture de femmes, surtout dans le Nord-Ouest où elles mettent en valeur des petites dépressions. Cette culture s'étend ensuite dans les années 2000 grâce aux appuis par divers programmes de développement. L'accès à des variétés et intrants, puis aux technologies post récolte permet la mise en marché d'un riz décortiqué de qualité plus proche du riz importé. Une chaîne de valeur du riz étuvé de bonne qualité se met ainsi peu à peu en place.

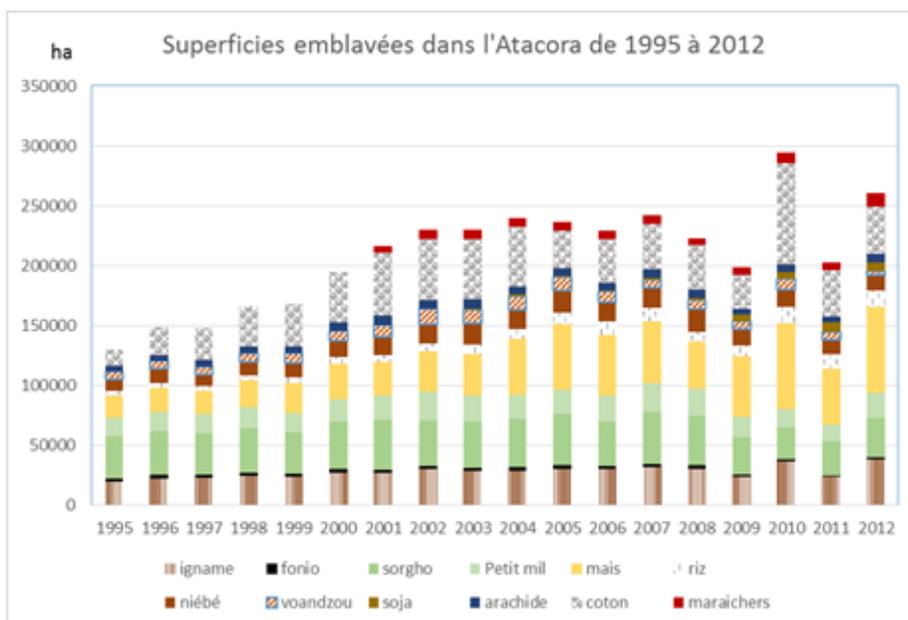
Dans les années 2000, le **maraichage** de contre-saison émerge en réponse aux demandes urbaines mais aussi de plus en plus, locales. Certains maraichers se spécialisent dans la production de piment, oignon, pommes de terres, etc. tandis que d'autres approvisionnent les marchés de proximité en produits frais variés (légumes feuilles, gombo, etc.). Là aussi, les appuis permettent de développer des périmètres maraichers équipés en puits.

Tableau : Activités agricoles promues par les projets entre 1960 et nos jours

	Ouest		Est	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1960-80	Arachide, sorgho et mil, fonio	Bière de sorgho, voandzou, niébé, fonio	Igname et bovins	Bière de sorgho
1980-90	Arachide (faillite en 1988, famines)	+Riz	Bovins, coton, maïs, arachide	-
1990-2000	Volailles, maïs, coton	+volailles	Coton, maïs, bétail	Fromage Peuhl
2000-2010	Riz, maraichage, coton	+ Riz (production, étuvage),	+ Anacarde, riz, maraichage, coton, soja	Maraichage,
2010-	Riz, maraichage, coton	+ soja	+ Oignon, pomme de terre	Soja karité et dérivés

Source : Nos enquêtes

L'anacarde, espèce initialement introduite pour le reboisement, devient une culture d'exportation dans les années 90. Les détenteurs de superficies cultivables l'installent dans leurs champs quand ceux-ci s'épuisent et la plantation prend le relais des cultures saisonnières. L'activité très développée dans le département des Collines remonte jusque dans les 2KP. Plusieurs projets vont œuvrer à en faire la deuxième, voire parfois la première source de recettes d'exportation du pays.



Peu d'attention est accordée aux **légumineuses à graines** mais niébé et voandzou se maintiennent tandis que le soja s'installe dans les assolements (y compris les assolements cotonniers) après la crise alimentaire de 2008, pour être transformé localement en « fromage ».

En 2006, le riz concerne 22% des exploitations familiales de l'A-D, le maraichage, 8% et l'anacarde, 8,7%.

L'intensification par utilisation d'engrais et d'autres intrants

La fin de la jachère naturelle. La densité croissante fait que de moins en moins de producteurs peuvent compter sur une jachère longue (plus de 5 ans) pour régénérer leurs sols après une période de culture. En 2005, seule 21% des superficies emblavées sont dans des systèmes de jachère longue, favorables à la culture de l'igname. Les autres comptent sur une jachère trop courte ou plus fréquemment sur l'apport d'engrais minéraux pour pouvoir cultiver.

Le développement de la fumure minérale. L'enquête agricole ESA de 1992 révélait que seules 3,5% des parcelles cultivées de l'Atacora étaient fumées. L'introduction du coton dans les assolements va permettre l'utilisation d'engrais minéraux et une enquête en 2005 (Floquet et al., 2005) révèle que 17% des parcelles de l'A-D sont fertilisées (210 Kg d'engrais minéraux en moyenne sur une exploitation familiale, essentiellement affectés au maïs et au riz, et donc « détournés » du coton). Même les producteurs classés comme démunis utilisent de l'engrais, mais en quantités nettement moindres que des producteurs évalués comme étant prospères. Ainsi, la fertilisation minérale est-elle devenue d'un usage généralisé durant la décennie 1995-2005 et a constitué une incitation puissante à cultiver du coton pour s'en procurer. Les femmes cultivant peu de coton, elles utilisent peu d'intrants.



Vente d'herbicide sur un marché de l'AD

Intrants sur vivriers, la quadrature du cercle.

L'accès à des intrants de qualité pour les produits hors coton va demeurer un des grands défis de cette période et ce défi n'est pas encore relevé malgré diverses initiatives. Les difficultés d'approvisionnement vont aussi porter sur l'approvisionnement en semences certifiées (moins de 15% des producteurs de maïs en 2006) et de plus en plus en herbicides qui sont utilisés pour faire face à un manque croissant de main d'œuvre mais qui circulent par les filières informelles.

Mécanisation – avec ou sans traction animale

La culture attelée introduite dans les années 60 a vu son importance croître avec l'expansion de la production cotonnière jusqu'au milieu des années 90 (5600 attelages recensés en 1995) puis chuter considérablement (940 en 2007 dans l'A-D selon les statistiques du CARDER). En 1992 elle n'est fréquente qu'à Cobly, Matéri et Pehunco et en moyenne concerne 11% des parcelles cultivées dans le département. En 2006, un producteur sur deux à Matéri l'utilise et presque tous les producteurs de Kérou, mais ailleurs, presque personne. Les épizooties et

l'absence de formation aux bonnes pratiques semblent avoir accéléré ce phénomène, mais la scolarisation des enfants qui guidaient les bœufs et les amenaient au pâturage peut aussi y être pour quelque chose.

Récemment, c'est la mécanisation qui a été préconisée (et fait l'objet d'essais plus ou moins concluants), mais dans les faits, les grands cultivateurs combinent souvent les deux.

Quant à la traction asine, elle est cantonnée à la commune de Matéri où elle a été introduite dans les années 80.

La mise en valeur des bas-fonds

Deux grandes rivières et leurs affluents arrosent les Communes de l'Atacora (sauf Cobly et Toucountouna). Néanmoins la mise en valeur

des bas-fonds par petits aménagements et la construction de retenues ont été assez lentes. L'inventaire des bas-fonds actualisé en 2003 recensait 56 500 ha de bas-fonds potentiellement exploitables dans l'Atacora-Donga, dont 14 200 ha étaient déjà identifiés et donc partiellement mis en valeur par les producteurs mais 500 ha seulement étaient aménagés, soit moins de 1%. Le taux d'exploitation des bas-fonds identifiés est de l'ordre de 50% (52% dans notre enquête en 2006). Il y a donc un potentiel assez intéressant de superficies susceptibles d'être mises en valeur pour l'agriculture, tout en prenant en considération que ces bas-fonds sont aussi utilisés comme pâturages. Les cultivateurs y emblavent en moyenne 0,3 ha. Les femmes dominent dans le Nord-Ouest et les hommes ailleurs.



Des investissements modérés de producteurs ayant une faible capacité d'épargne

Les investissements des producteurs constituent des indicateurs d'intérêt pour des activités et formes d'intensification. Selon l'enquête foncière de 2008, un chef d'exploitation investit dans son patrimoine foncier en moyenne 34 000 F par an sous forme de plantation (27%), de fertilisation du maïs (29%) ou de maraichers (15%), auxquels s'ajoutent des aménagements de casier et de puits pour le riz et le maraichage (9%). avec des différences selon les zones, les statuts fonciers des terres et les capacités financières de ces producteurs. Les investissements des aides familiaux sont plus faibles.

Accès accru aux services publics de base

Les décennies de 1960 à ce jour ont vu des mutations radicales dans l'accès aux biens et services publics de base dont la couverture était alors extrêmement faible.

L'accès à une eau potable a un effet sur la santé des habitants et de plus, sa plus grande disponibilité libère femmes et enfants d'une corvée qui peut prendre beaucoup de temps. En 2005, 6% des exploitants n'ont accès à aucun point d'eau potable. Néanmoins avec une distance moyenne de 800 m, une pompe qui n'est pas toujours ouverte, le coût de l'eau, etc. l'accès théorique ne suffit pas pour une bonne utilisation de l'eau potable et seuls 29% n'utilisent que cette eau potable.

Certains indicateurs de santé s'améliorent également. Mais il reste que 20% des femmes ayant accouché durant les deux années précédant l'enquête ne sont pas allées en centre de santé, du fait de son éloignement, de son coût ou de l'accueil réservé aux parturientes. En dehors des femmes et des jeunes enfants, les centres de santé restent peu fréquentés.

Dans le même temps, la scolarisation des enfants qui constituaient jusque-là une main d'œuvre importante sur les exploitations familiales a obligé les producteurs à se réorganiser et à s'orienter vers la main d'œuvre salariée, ou à défaut l'entraide ; la moindre implication des enfants et des jeunes est aussi compensée par l'entrée massive des femmes dans les activités agricoles dans des contextes où elles ne s'impliquaient pas auparavant (milieu Bariba de la zone Est).

Conclusions

Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant que l'augmentation de la production ne se soit pas traduite par une amélioration aussi sensible des conditions d'existence. En effet, cette augmentation a eu comme corollaire une forte augmentation des dépenses, du fait d'une part du coût du maintien de la fertilité des sols (qui n'est plus laissé à la nature) et des coûts de la main d'œuvre, et d'autre part, d'une augmentation des dépenses socialement obligatoires dans les domaines de l'éducation, de l'eau, de la santé. Les écarts dans l'accès aux ressources aussi tendent à se creuser entre détenteurs de terre de bonne qualité et autres producteurs et productrices.

Messages clefs

- Dans une région agricole et restée enclavée jusque dans les 30 dernières années, les producteurs agricoles se sont ajustés à la croissance démographique en saisissant les opportunités de marché leur permettant d'utiliser des intrants, d'aménager les terres agricoles, et ne particulier les bas-fonds et plus rarement, de mécaniser.
- Malgré cela, la mutation est incomplète, l'agriculture ne permettant pas encore à des secteurs non agricoles de se développer qui créeraient des emplois pour ceux qui de plus en plus nombreux ne peuvent dépendre en tout ou partie de la terre. Dès lors la migration sous régionale demeure une stratégie de survie et de démarrage très importante.
- En permettant aux exploitations familiales d'accéder aux services publics de base, de nouveaux besoins ont émergé qui font naître des besoins en liquidités pour accéder à ces services mais aussi et surtout pour compenser la perte de la main d'œuvre des enfants et des jeunes désormais scolarisés. L'entrée massive des femmes en agriculture y a contribué.

Références

- Floquet A (2006) Etude socio-économique de référence: Etat des indicateurs au démarrage des interventions du Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga (PAMRAD). Rapport d'étude, Cotonou, Bénin: CEBEDES.
- Floquet A (2009) Etude de Référence avant mise en place des Plans Fonciers Ruraux dans l'Atacora et la Donga. Rapport principal. Etude de référence avant mise en place des Plans Fonciers Ruraux dans l'Atacora-Donga réalisée à la demande du ProCGRN, Rapport de synthèse, Abomey-Calavi, Bénin: CEBEDES.
- Floquet A and Mongbo R (2009) Etude de référence sur les ménages agricoles des communes de l'Atacora et de la Donga au Bénin. Editions du Flamboyant. Cotonou, Bénin: GIZ.
- Floquet A, Mongbo R et Yorou G (2005) Propositions pour un système durable d'approvisionnement en intrants agricoles des producteurs de filières agricoles autres que le coton. Etude, Natitingou, Bénin: CERPA Atacora Donga & FIDESPRA.
- INSAE (2011) Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV). Enquete de Suivi 2010. Principaux Indicateurs. Cotonou, Bénin: Institut nationale de la statistique et de l'analyse économique INSAE.

Citation

- Floquet A (2015) *Contexte agro-économique des interventions des 30 dernières années dans l'Atacora Donga*. Etude de cas FORADYN, Abomey-Calavi, Bénin: LADyD, 8p. Available from: http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/2015/07/FORADYN_etude_de_cas_evolution_des_contextesAD_FloquetA.pdf